



INTERETS
FRANCHIMONTOIS
REUNIS



ELECTIONS COMMUNALES 2024

**AVEC IFR, GARDONS THEUX
FESTIVE, SOLIDAIRE, CONVIVIALE,
ACCUEILLANTE ET BELLE !**

ÉDITO



Philippe Boury
Candidat-Bourgmestre

Chère concitoyenne,
Cher concitoyen,

Le 13 octobre prochain, nous serons amenés à élire les membres de notre conseil communal. Six ans se sont déjà écoulés depuis les dernières élections communales de 2018.

Six années qui ont vu déferler des événements exceptionnels, malheureusement dans le mauvais sens du terme. Une pandémie qui a bouleversé notre vie et nos habitudes pendant deux longues années, une crise internationale qui a engendré une augmentation singulière des prix et, plus marquantes encore pour notre commune, des inondations catastrophiques en 2021 qui ont ravagé plus de 700 constructions sur notre territoire.

Heureusement, nos centres et nos villages ont pu très rapidement surmonter ces événements catastrophiques grâce au travail, à l'abnégation et à la capacité de mobilisation dont toute la population a fait preuve spontanément et efficacement.

IFR préside aux destinées de notre commune depuis 1977. Pendant toutes ces années, notre mouvement d'intérêt communal a tout fait pour soutenir, développer et renforcer l'esprit d'entreprise, d'initiative et de solidarité que nos habitantes et habitants montrent à chaque instant.

Malgré ces tristes événements, le Collège communal et le Conseil communal ont pu mener à bien de grands projets. Citons par exemple, et sans être exhaustif : le réaménagement réussi de Polleur ; la rénovation de bâtiments tels que la gare de Theux ; la création de résidences-services au home franchimontois ; le soutien à la création d'une nouvelle crèche ; le refus de méga projets immobiliers dans nos campagnes ; ou encore la plantation de plus de 50.000 arbres ... Et tout ceci en maintenant une fiscalité très basse qui ne nous pénalise pas !

Bien entendu, malgré ces réalisations, beaucoup de travail reste à faire. Notre programme détaille tout ce que nous envisageons pour renforcer encore le bien-être et la qualité de vie des habitants et habitantes de notre belle commune : embellir les villages de La Reid et de Jehanster ; aider financièrement les jeunes parents qui doivent placer en crèche leurs enfants ; continuer à limiter l'urbanisation de nos villages et campagnes ; construire notre nouvelle piscine ; garder notre fiscalité très basse ; assurer une mobilité qui allie le plus harmonieusement possible les besoins des piétons, cyclistes et automobilistes, tout en réfléchissant à des transports en commun mieux adaptés ; soutenir massivement nos sociétés culturelles et sportives, nos mouvements de jeunesse, ainsi que notre vie associative dans son ensemble, ne sont ici que quelques exemples.

Reste à terminer la reconstruction des berges et de certaines infrastructures publiques qui, par la lenteur extrême de certaines administrations régionales n'a pas encore débuté de manière significative. Citons à titre d'exception la rénovation du quartier des Forges (ancienne piscine) où une aide rapide du ministre Borsus fait que le chantier est en phase de démarrage.

Mais soyons optimistes, car le résultat des élections de juin dernier permet aujourd'hui à IFR de disposer de relais MR et Engagés puissants auprès des Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Merci, chère concitoyenne, cher concitoyen, de renouveler votre confiance en IFR le 13 octobre prochain. Gardons cet esprit constructif, ce sens du travail et de la fête, cette joie de vivre et cette fierté d'habiter notre magnifique commune.



TABLE DES MATIÈRES

1. Inondations	4
2. Aménagement du territoire	6
3. Énergie	8
4. Finances	10
5. Environnement	12
6. Enseignement et petite enfance	14
7. Vie associative et sportive	16
8. Jeunesse	18
9. Culture	19
10. Social	20
11. Travaux et service des eaux	21
12. Patrimoine et logement	22
13. Mobilité	24
14. Activité économique	25
15. Communication	26
16. Tourisme	27



1. INONDATIONS

UNE CATASTROPHE GÉRÉE AVEC SOLIDARITÉ ET EFFICACITÉ

Le 14 juillet 2021 restera gravé dans nos mémoires. Theux en porte d'ailleurs encore de nombreux stigmates, malgré les travaux de nettoyage et de reconstruction directement engagés sur notre territoire communal, travaux que beaucoup de Theutois et non Theutois ont reconnus et appréciés.

Dès le lendemain des inondations, les élus IFR ont en effet travaillé à une reprise rapide de la vie et des activités dans les zones sinistrées. Priorité a été donnée au rétablissement de la propreté et de la fonctionnalité des infrastructures publiques communales, en ce compris les infrastructures sportives de la RCA, afin de retrouver dans les meilleurs délais, un cadre de vie plus décent dans les quartiers les plus sinistrés. L'attention s'est ensuite portée sur les bâtiments de l'administration et des services communaux.

C'EST AINSI QUE :

- **une épicerie sociale** a tout de suite été mise en place au centre de Theux pour offrir gratuitement des biens de première nécessité aux sinistrés
- **les bureaux de l'administration** et du CPAS, dévastés par les inondations, ont été remplacés par des conteneurs temporaires installés place de l'Église, afin de garantir le maintien d'un service de proximité au centre de Theux
- **une passerelle piétonne** provisoire a été installée en lieu et place de la passerelle Gonay emportée par les eaux, permettant de rétablir un lien rapide entre les entités de Juslenville et Theux
- **Des aides communales** d'un minimum de 1500 € ont été octroyées aux commerçants victimes des inondations, ainsi qu'aux nouveaux commerçants s'installant dans des cellules commerciales sinistrées (en tout 55 aides ont été octroyées pour un total de 117.000 euros). Celles-ci ont permis de redynamiser l'activité économique dans les zones touchées
- dans l'attente de la remise en état de nos infrastructures sportives lourdement impactées (piscine, hall omnisport, terrains de foot et de tennis, etc.), la commune a pris à sa charge le coût de **location des**

infrastructures sportives extra-muros afin d'assurer une continuité de l'activité des nombreux clubs sportifs

- **la bibliothèque** a été provisoirement installée dans l'école communale de Juslenville. Grâce à des dons privés et d'autres émanant des réserves de bibliothèques, dont les Chiroux, la bibliothèque communale a pu reprendre progressivement ses activités. Elle reconstitue aujourd'hui progressivement son fonds

Là où les autorités communales avaient seules la main, les travaux de reconstruction ont également été entrepris rapidement, et la majorité de ceux-ci a aujourd'hui pu être finalisée, dans le respect des conclusions émises par les experts et des accords signés avec les assurances.

Au-delà des seules compétences communales, bon nombre de travaux sont encore attendus. Malgré des relances régulières et des mises en demeure effectuées par les autorités communales auprès des services de la Région wallonne, force est de constater que les annonces faites par l'ancienne ministre responsable des cours d'eau entre 2019 et 2024, et singulièrement de la Hoëgne, n'ont toujours pas été respectées.

BÂTIMENTS TOTALEMENT RÉHABILITÉS

- École communale de Polleur
- Salle de l'Autre Rive
- École communale de Theux
- Bureaux du CPAS
- Accueil touristique
- Infrastructures sportives de l'avenue du Stade

BÂTIMENTS EN COURS DE RÉNOVATION OU DONT LES TRAVAUX VONT BIENTÔT DÉMARRER

- **Ancienne piscine de Theux.** Elle sera démolie cet automne pour être remplacée par une nouvelle infrastructure avenue du Stade (la demande de permis unique a été octroyée par les autorités régionales). Grâce au Ministre Borsus, tout cet endroit sera réaménagé en zone de verdure et de détente
- **Caserne des pompiers** Les travaux de reconstruction et de sécurisation sont en cours et seront finalisés pour cette fin d'année. Le mur de berge sera reconstruit dès septembre 2024.
- **Hôtel de Ville** Les marchés de travaux sont en cours d'attribution
- **Espace bibliothèque et centre culturel** Les travaux de reconstruction et d'amélioration énergétique vont pouvoir démarrer prochainement (fin des travaux estimée au 2ème semestre 2025)
- **Ateliers communaux de Filaville** Un architecte a été désigné



Nous restons dans l'attente de la finalisation de l'étude hydraulique du SPW-DCENN. Celle-ci est pourtant essentielle, car elle conditionne tous les réaménagements définitifs des berges de Hoëgne! Citons en exemple les berges du Quai des Saules laissées en l'état par manque de réaction des autorités régionales. Reconnaissons que le premier délai annoncé par la précédente ministre, à savoir fin 2022, nous était apparu tout bonnement impossible à tenir...

Néanmoins, dans l'attente des conclusions de celle-ci, la Région wallonne nous a indiqué qu'elle réalisera, avec l'appui de la SPI, la sécurisation de la caserne ainsi que quelques reconstructions et aménagements ponctuels de berges, et ce avant cet hiver.

Nous regrettons ne pas avoir pu compter sur les relais locaux du parti Ecolo pour appuyer auprès du Gouvernement wallon des dossiers aussi essentiels pour le bien-être et la sécurité de nos citoyens.

En cumulant l'intervention de l'assurance et du fonds des calamités, ce sont près de 10 millions € qui seront consacrés aux travaux de reconstruction d'infrastructures communales et d'aménagements résilients sur notre territoire.

Sur ce dernier point, le groupe IFR a en effet été attentif au développement d'une offre de (re) logement sur Theux, afin de pouvoir répondre plus efficacement encore à d'éventuelles futures situations exceptionnelles. Ainsi, grâce aux moyens octroyés par le Ministre Collignon, des logements complémentaires ont été construits et équipés, en dehors des zones inondables, dans les anciens bâtiments de la gare et de la gendarmerie.

Plus largement, nous estimons important à l'avenir de travailler à l'optimisation des différents plans d'urgence communaux (inondations, sécheresse, pannes de courant généralisées...). Ce point fait partie des priorités de notre programme.

Une fois encore, nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis sans relâche pour redonner vie à notre belle commune. Theux peut être fière de la solidarité, de l'entraide, et de la bienveillance dont font preuve ses habitants. Ces valeurs font indéniablement partie de notre ADN!

2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire est au centre de nos préoccupations. Les inondations de 2021 nous ont démontré qu'il était essentiel de poursuivre une gestion raisonnée de celui-ci tout en permettant le bon développement de notre commune.

Durant la prochaine mandature, notre souhait est de réaliser un plan de développement du territoire communal afin de doter la commune d'une vision claire sur les aménagements qui pourront y voir le jour et permettront de répondre aux défis de demain.



► Site de l'ancienne entreprise Hinck



RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ⊙ Favorisé la création de logements de qualité au centre-ville et à proximité des transports en commun, ainsi que des espaces verts et du parking
- ⊙ Continué à porter une attention particulière à l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions et des rénovations au bâti traditionnel de nos villages (matériaux, architecture des bâtiments existants), en s'opposant aux projets démesurés qui auraient défiguré nos paysages
- ⊙ Appliqué avec rigueur, équité et dialogue la législation en matière d'urbanisme
- ⊙ Instruit les infractions urbanistiques relevées lors des visites effectuées sur place dans le cadre des demandes notariales, de domiciliation et autres
- ⊙ Amélioré la communication à l'attention des citoyens dans le cadre des demandes de permis d'urbanisme en :

- Systématisant les «enquêtes publiques et annonces», garantissant ainsi une publicité des projets
- Mettant à disposition les plans et documents sur le site internet afin de faciliter leur consultation
- Organisant des réunions régulières de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) afin de créer un lieu de concertation et de dialogue entre les porteurs de projet et les citoyens dans le cadre des procédures de demandes de permis d'urbanisme

► La Reid



► Ancienne usine Resi-Synthèse laissée à l'abandon



► Le quartier des Forges

PROJETS

MIEUX INFORMER NOS CITOYENS

- Communiquer plus clairement sur les démarches à entreprendre en cas de travaux de construction d'un abri de jardin, d'une annexe...
- Prendre en considération l'avis des Theutois lors des projets impactants, en ce compris lorsque ceux-ci sont menés par les administrations qui ne dépendent pas de la commune.
- Sensibiliser les auteurs de projets d'urbanisme à l'existence du Guide des Bonnes Pratiques réalisé par la Région wallonne à la suite des inondations de 2021, et veiller à l'application de celles-ci dans les zones inondables.
- Créer, au sein du Service de l'Urbanisme, une aide aux citoyens afin de remplir leurs obligations administratives et bien comprendre ce qui est nécessaire.

RENDRE NOTRE TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

- Réaliser un Schéma de Développement Communal. Ce document de référence permettra de guider les prises de décisions des autorités communales en matière d'aménagement du territoire.
- Prendre en considération et évaluer les préconisations de l'étude Quartier Durable réalisée à la suite des inondations, et mettre en œuvre les aménagements permettant une atténuation des inondations et débordements.

- Poursuivre les études et mettre en œuvre les recommandations d'aménagement le long de la Hoëgne et du Wayai afin de rendre notre commune moins vulnérable aux inondations, tout en veillant à ce que nos cours d'eau restent conviviaux et puissent être réappropriés par les Theutois.
- Parmi les projets de réaménagement, citons :
 - Le quartier des Forges
 - La promenade des Longs Traits afin de créer une connexion plus aisée entre le quai des Saules et le lavoir de Juslenville, tout en permettant un élargissement de la Hoëgne rive gauche en période de crue
 - L'assainissement du chancre de l'ancienne usine Resi-Synthèse, en dessous du viaduc de Polleur
- Préserver au maximum les paysages ruraux et limiter les nouvelles constructions dans les villages.

CRÉER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

- De nouvelles zones de parking à proximité du centre de Theux et de la gare, voie Pauline, rue Marie-Louise, avenue du Stade et à l'ancienne entreprise Hinck.
- Un nouveau plan d'aménagements pour les villages de La Reid et Jehanster, en vue de continuer la réfection de nos villages.
- Le développement de projets sur les anciens chancres.

3. ÉNERGIE

Au cours des dernières années, nous avons connu une crise énergétique sans précédent. Il nous est dès lors apparu essentiel que la commune devienne autoproductrice d'énergie, et veille au développement d'une gestion efficace de sa consommation comme de sa production énergétique. La mise en place d'une communauté d'énergie fait ainsi partie de nos ambitions.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ✓ Réalisé un cadastre énergétique qui nous a permis de visualiser et maîtriser nos consommations, nous permettant ainsi de les réduire
- ✓ Étudié notre potentiel photovoltaïque, en vue de l'installation de panneaux sur les bâtiments communaux. Les premiers bâtiments seront équipés d'ici la fin de l'année
- ✓ Isolé et amélioré l'efficacité énergétique du pôle CPAS-Centre Culturel-Bibliothèque grâce à l'obtention de subsides UREBA
- ✓ Remplacé la quasi-totalité des éclairages publics par du LED
- ✓ Géré efficacement la période de crise énergétique.



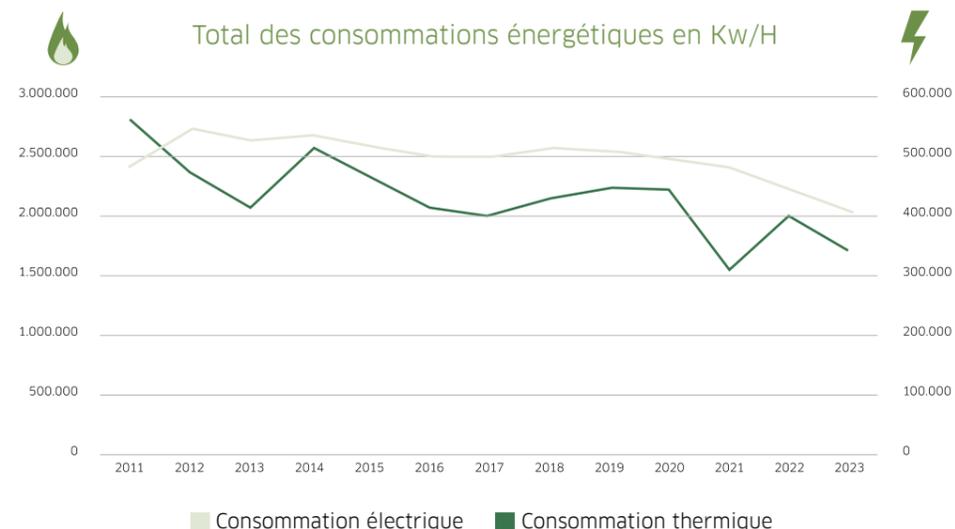
LE SAVIEZ-VOUS?

77,5% de notre éclairage public a été transformé en LED !



PROJETS

- Veiller à la poursuite du **renforcement du réseau électrique local par ORES**. Cela permettra d'éviter les décrochages et de pouvoir répondre aux défis énergétiques de demain.
- **Étudier la création d'une communauté d'énergie**. Cela permettrait d'exploiter la production énergétique de certains bâtiments peu consommateurs au profit des plus énergivores (tennis, hall, Home...). Nous étudierons également la faisabilité d'ouvrir une telle communauté aux citoyens, et ce en concertation avec les autorités régionales.
- Placer des **panneaux photovoltaïques et/ou de pompes à chaleur** sur les bâtiments communaux en tenant compte des contraintes techniques
- Aider au développement de l'offre en **bornes de recharge électrique**
- Favoriser les initiatives privées concernant l'installation de **bornes électriques** et rendre systématique la sécurisation des passages de câbles sur les trottoirs.



4. FINANCES

L'action d'IFR a toujours été d'optimiser nos principales ressources et de garder une taxation basse, afin de répondre au mieux aux besoins de la population, nous poursuivons en ce sens.

RÉALISATIONS

☑ Un taux d'imposition bas – Promesse tenue

L'engagement électoral de 2018 était de ne pas augmenter les impôts principaux. Nous l'avons respecté.

• Un précompte immobilier dans le TOP 10 wallon

Avec un montant de centime additionnel qui n'a pas évolué depuis 2001 (1900 centimes), Theux figure parmi les communes qui taxent le moins en Wallonie (comme La Hulpe, Lasne, ou St-Vith...).

• Un impôt des personnes physiques toujours inchangé

Avec un IPP de 7,1%, nous sommes dans le peloton de tête de la Région verviétoise et largement en dessous de la moyenne qui est de 7,9%. Il n'a plus évolué depuis la baisse de 2007.

☑ Une dette en baisse depuis 2020

☑ Une gestion raisonnée de notre activité bois

Nous disposons de 1724 ha de bois communaux que nous exploitons de manière raisonnée. En effet, nous abattons et replantons entre 5 et 6 ha annuellement.

Nous disposons également d'une réserve spéciale de 50 ha de résineux qui sont à maturité. Celle-ci nous permettra de faire face à des dépenses exceptionnelles à l'extraordinaire, tout en renouvelant la biodiversité.

Chaque année nous investissons dans nos forêts pour préserver la qualité de notre environnement, mais aussi pour garantir une gestion optimum de son rendement.

Cette exploitation parcimonieuse et réfléchie nous a permis d'enregistrer un revenu lié à la vente de bois de plus de 1 million € en 2023 et 2024.

☑ Des réserves et provisions saines

En-dehors des réserves constituées pour la reconstruction suite aux inondations, nous avons pu constituer des réserves et provisions à hauteur de 3.791.000 €



Pour des dépenses d'investissement :

1.506.000 €

Fonds de réserve extraordinaire



Pour des dépenses de fonctionnement :

2.285.000 €

Provisions

PROJETS

• Une gestion prudente des finances communales

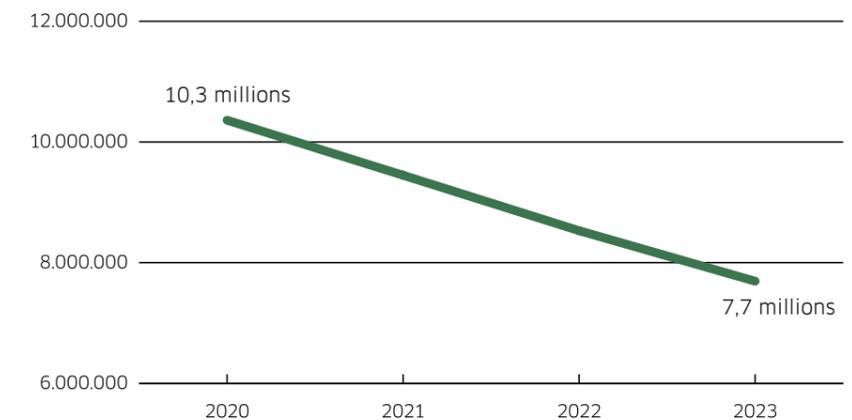
Notre volonté est de continuer à optimiser nos recettes et à maîtriser nos dépenses.

C'est pourquoi nous visons :

- Le maintien des dépenses liées au personnel communal en deçà des 40%
- La maîtrise des charges et la recherche de synergies avec les entités liées à la commune (CPAS, la Régie Communale, le Centre Culturel et le Syndicat d'Initiative Theux)
- La maîtrise des charges communales dans la Zone de Secours et de Police
- La diminution de notre intervention dans le coût de la gestion des déchets (à terme, nous souhaitons qu'Intradel prenne en charge la gestion de nos poubelles.)
- L'intervention des autorités compétentes dans la gestion des pensions des agents communaux statutaires
- Le maintien au plus bas des taxes communales



Evolution de la dette



5. ENVIRONNEMENT



AGRICULTURE

Le soutien au monde agricole est au cœur de nos préoccupations. Il nous paraît essentiel de soutenir autant que possible nos producteurs locaux.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Soutenu le service de remplacement
Celui-ci permet d'apporter une solution de remplacement ou d'aide ponctuelle aux agriculteurs qui en font la demande.
- ☑ Mis en place l'enregistrement des baux à ferme
Nous apportons ainsi aux agriculteurs des garanties sur les parcelles exploitées.

PROJETS

- Cartographier et promouvoir les initiatives de productions et distributions locales (circuit court).
- Veiller à ce que les services communaux soutiennent et facilitent les démarches administratives auxquelles les agriculteurs sont soumis.
- Encourager la replantation de haies auprès des agriculteurs



FORÊTS

Les forêts qui jalonnent notre commune sont un de nos biens les plus précieux. Une gestion efficace et rigoureuse de celles-ci nous permet de garantir le développement de la biodiversité, tout en permettant aux activités sylvicoles de s'y développer.



► Forêt du Staneux, un patrimoine exceptionnel

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Appliqué une gestion raisonnée de nos forêts
Nos forêts sont labellisées PEFC. Gage de bonne gestion de ce patrimoine essentiel.
- ☑ Mis en place un remplacement systématique des essences coupées
50.000 arbres ont été replantés sur les 6 dernières années

PROJETS

- Éditer un guide de bonne conduite pour sensibiliser les utilisateurs de la forêt au respect des arbres, de la tranquillité des animaux, de la propreté et de la sécurité en son sein
- Former les citoyens à la replantation dans le cadre de la semaine de l'arbre
- Favoriser la plantation d'essences mixtes pour permettre à la forêt de mieux résister et de s'adapter aux changements climatiques.



BIODIVERSITÉ

La gestion et la préservation de la biodiversité sont essentielles pour le Groupe IFR. Notre commune possède de merveilleux atouts pour favoriser la faune et la flore. Nous veillerons à poursuivre les actions en leur faveur.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Veillé au maintien et à la plantation de haies d'essences régionales dans le cadre des permis d'urbanisme
- ☑ Rendu systématique la replantation d'essences régionales en compensation d'abattages
- ☑ Distribué gratuitement des essences régionales lors de la semaine de l'arbre.
- ☑ Participé à l'opération annuelle Rivières Propres, en collaboration avec les mouvements de jeunesse
- ☑ Répondu à l'appel à projets «BiodiverCité» et réalisé les projets suivants :
 - Restauration de mares à Fays et au Grand Pierreux
 - Mise en place d'un échelier et réalisation d'un sentier sur la réserve du Thier du Gibet
 - Fabrication de nichoirs en collaboration avec l'École communale de Theux
 - Acquisition d'une malle pédagogique et de matériels d'animation pour la bibliothèque
 - Construction d'un mur en pierre sèche sur la réserve du Gibet
 - Étrépié la réserve du Rocheux

► Restauration de mares



50.000 arbres ont été replantés sur les 6 dernières années

PROJETS

- Renforcer l'aide financière et logistique à l'ASBL ADN.
- Poursuivre la participation à l'appel à projets «BiodiverCité»
- Créer/Restaurer des mares aux lieux-dits «Campagne St-Remacle», «Fond du Pied de la Vache», «Commune Saint-Remacle»
- Continuer la distribution de plants gratuits lors de la semaine de l'arbre
- Accroître la lutte contre les dépôts et les feux clandestins (via les contrôles de l'agent constatateur et l'utilisation de caméras mobiles)
- Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des citoyens notamment sur la taille et la plantation de haies et d'arbres
- Ne pas autoriser l'abattage des arbres chaussée de Verviers pour y créer une vélostrade totalement inadaptée
- Poursuivre et améliorer encore la vigilance communale dans la lutte contre l'arrachage des haies et l'abattage des arbres, pour favoriser et maintenir le maillage écologique
- Définir une thématique annuelle ciblée afin de sensibiliser les citoyens sur des problématiques spécifiques (année de l'abeille, de l'hirondelle...)
- Verdurer les villages grâce, notamment, à l'installation de bacs à fleurs



GESTION DES DÉCHETS

Avec une moyenne de 66 kg de déchets ménagers par habitant, nous occupons la troisième place parmi les communes gérées par Intradel. Nous sommes très fiers de figurer sur le podium et nous félicitons l'ensemble des Theutois pour les efforts réalisés. Ensemble, nous continuerons de mieux trier et valoriser nos déchets.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Introduit le système des conteneurs à puce pour les déchets ménagers et organiques
- ☑ Installé 2 conteneurs enterrés dans le centre de Theux

PROJETS

- Installer 4 conteneurs enterrés supplémentaires dans les villages de Jehanster, Polleur, La Reid et Juslenville
- Donner la possibilité à tous les citoyens de déposer leurs déchets dans les containers enterrés (avec autorisation d'Intradel).
- Chasser les dépôts sauvages et clandestins :
 - Achat de caméras supplémentaires
 - Mobilisation des services communaux et de la police



6. ENSEIGNEMENT ET PETITE ENFANCE



ENSEIGNEMENT

L'enseignement est l'un des socles fondamentaux de notre démocratie, sans lequel toute forme de développement, qu'il soit scientifique, technique, personnel, culturel, social ou économique, est impossible. Sans un enseignement de qualité, nul progrès n'est possible.

L'enseignement doit rester une matière prioritaire.

En effet, outre le caractère essentiel lié à l'apprentissage, les écoles communales sont des lieux de rencontres, vecteurs d'intégration sociale en participant à la vie collective de tout un quartier, tout un village.

C'est à l'école que doit être mis en œuvre le principe d'égalité des chances. Le rôle des enseignants, des éducateurs, en collaboration avec les parents, est importantissime. Une école de qualité, exigeante, en est la meilleure garante.

La première mission de l'école est d'apporter des moyens pour aider les élèves à mieux maîtriser les fondamentaux : lire, écrire et compter.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Finalisé plusieurs plans de pilotage
- ☑ Informatisé de nombreuses classes
- ☑ Mis en peinture l'École de la Reid
- ☑ Rénové les sanitaires à l'École de Theux
- ☑ Favorisé la Classe du Dehors
- ☑ Construit un nouveau réfectoire à l'École de Jehanster
- ☑ Installé un nouveau préau à l'École de Polleur



L'enseignement doit rester une matière prioritaire.

PROJETS

- Mettre l'accent sur la maîtrise des fondamentaux (Français et mathématique)
- Accompagner, écouter et soutenir les équipes éducatives face aux nouvelles réformes pédagogiques et administratives (tronc commun, mise en place du plan de pilotage, DAccE, PECA,...).
- Soutenir l'informatisation et la numérisation de nos écoles par :
 - L'utilisation des nouvelles technologies en classe, en complément du travail des enseignants
 - Le développement de l'éducation aux médias
 - La sensibilisation aux harcèlements sociaux et à l'utilisation responsable des nouvelles technologies.
 - La formation continuée des enseignants
- Développer l'initiation et l'éveil aux langues
- Développer l'accueil extrascolaire, notamment par la mise en place de synergies entre les écoles et les acteurs socioculturels locaux :
 - Bibliothèques – pour développer l'envie de lire dès le plus jeune âge
 - Centre culturel et musées – pour ouvrir l'enfant à la culture, aux arts et développer son sens artistique (PECA – le parcours d'éducation culturelle et artistique)
 - Centres et clubs sportifs – pour compléter les 2 heures de gymnastique à l'école
 - Tissu économique local (PME, etc.) – pour éveiller le jeune aux différents métiers, et faire de son orientation une démarche positive et volontaire
- Développer les activités parascolaires et extrascolaires des enfants (accueil temps libre,

accueil vacances, moments de soutien scolaire) en renforçant :

- L'attractivité et la qualité après le temps scolaire dans chaque école
- Les projets pédagogiques de classe/d'école (sportifs, culturels, éducatifs, du dehors, de dépaysement, etc.)
- Mettre en place un principe de mutualisation des infrastructures communales, et ce au bénéfice des élèves (infrastructures sportives, culturelles, jeunesse, etc.)
- Sécuriser les écoles en veillant à :
 - Rendre les bâtiments scolaires plus sûrs, entretenus et accueillants
 - Soutenir des aménagements favorisant la mobilité douce aux abords des écoles (zones 30 km/h « intelligentes », aménagements urbains, KISS & GO, parkings à vélos, etc.), et organiser des actions pour sensibiliser les enfants à cette mobilité (A.P.E.R, semaine de la mobilité, partenariat avec la police...)
- Assurer gratuitement le déplacement de nos enfants pour faciliter la mobilité vers les centres d'intérêts pédagogiques, culturels et sportifs
- Soutenir les projets d'alimentation saine et de qualité
- Lutter contre la pauvreté infantile en identifiant au plus vite les risques de pauvreté et d'exclusion sociale en milieu préscolaire et scolaire grâce à une meilleure coordination entre acteurs et intervenants
- Encourager la création d'associations de parents, les soutenir, et participer aux différentes instances locales. Ils sont des acteurs essentiels dans la vie associative de l'école



PETITE ENFANCE

PROJETS

- Faciliter l'accès aux services de garde pour enfants par :
 - L'octroi d'une prime communale à destination des jeunes parents theutois qui travaillent et qui ont des enfants en crèche
 - Le développement de l'offre de service sur la commune

Le permis d'urbanisme pour une nouvelle crèche de 28 lits avenue Reine Astrid a été délivré.

Prochainement une crèche de 28 places avenue Reine Astrid



7. VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



SPORT

Le sport, garant du maintien de la forme physique des jeunes et moins jeunes, ciment de rencontres entre citoyennes et citoyens, est une préoccupation importante pour IFR.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Remis en état toutes nos installations ravagées par les inondations, et ce en moins d'un an, avec, en parallèle, une diminution sensible de l'impact énergétique (LED,...)
- ☑ Amélioré le hall omnisports (sécurisation de l'entrée, mise en place d'un filet de séparation autorisant plus de matchs en sécurité...) en prenant l'avis du conseil des utilisateurs
- ☑ Créé deux terrains de padel, couverts, de qualité et insonorisés afin de ne pas importuner les riverains
- ☑ Créé un cinquième terrain de tennis en brique pilée, dans la continuité des quatre autres situés côté terrasse. Ceci pour compenser la perte de terrains suite à la mise en œuvre des padels
- ☑ Obtenu le permis de bâtir pour la piscine située avenue du Stade et programmé les travaux
- ☑ Aménagé la plaine de Polleur, avec des goals de football
- ☑ Renforcé l'informatisation de la Régie communale en développant un service de réservation en ligne
- ☑ Mis sur pied le projet de Bike Park dans les bois de Franchimont. Celui-ci est en cours de finalisation

PROJETS

- **Réaliser la nouvelle piscine.** Le rapprochement de nos infrastructures sportives permettra de rationaliser les coûts et dégager des synergies tout en offrant des services de qualité.
 - Placer des panneaux photovoltaïques sur le hall couvert du tennis
 - Acheter du matériel pour le skate urbain place du Vinâve
 - Réaliser un troisième terrain couvert de tennis
 - Sécuriser le site du tennis et de la future piscine en envisageant un contournement de l'avenue du stade via Filaville. Une étude sera menée pour aménager cette zone, y compris en envisageant l'extension du tennis et des padels
- Une étude sera menée pour aménager cette zone, y compris en envisageant l'extension du tennis et des padels.
- Maintenir les subsides versés aux associations sportives. En moyenne, cela représente 75.000 € /an soit 450.000 € sur cette mandature.
 - Promouvoir le handisport auprès des personnes moins valides

► La nouvelle piscine avenue du Stade



VIE ASSOCIATIVE

Impliquer nos concitoyennes et concitoyens dans des projets communaux impactant leur quartier nous paraît essentiel pour bien comprendre les attentes et souhaits de tous. La force de notre communauté réside dans le dynamisme de son monde associatif qu'il soit sportif, culturel, issu des mouvements de jeunesse, ou des comités de village. Les grandes manifestations comme la Foire Médiévale, ou la fête du Coucou, symboles de notre folklore doivent être soutenues.



► Bal aux lampions

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Mis en œuvre les budgets participatifs. Ceux-ci ont permis la sélection de trois projets :
 - Aménagement de la plaine à Becco (WalliBecco)
 - Rallye des voisins vers les homes et les écoles
 - Parcours vita dans les bois de Franchimont
- ☑ Réalisé des enquêtes publiques systématiques auprès des voisins directs dans le cadre des permis d'urbanisme et d'environnement
- ☑ Organisé plusieurs rencontres avec les habitants

PROJETS

- Maintenir l'octroi de budgets participatifs
 - Poursuivre la mise en œuvre de synergies étroites avec les habitants pour définir ensemble les meilleurs projets de réaménagement de leur village ou quartier.
- Pour ce faire, il sera proposé de créer un **Comité d'Accompagnement Villageois** chargé de rencontrer les représentants communaux et de suggérer toute amélioration et/ou adaptation nécessaires
- Renforcer encore les enquêtes publiques systématiques auprès des personnes directement concernées par des projets d'urbanisme et organiser des réunions de concertation systématiques en cas de questions et/ou de réclamations.
 - Rester un appui à la vie associative pour favoriser l'autonomie des initiatives citoyennes. La Commune soutiendra les organisateurs soumis à diverses contraintes sécuritaires.
 - Mettre à disposition gratuitement le matériel pour les diverses manifestations
 - Revoir l'éclairage de Noël et soutenir toutes les initiatives visant à développer les fêtes de fin d'année.
 - Soutenir nos bénévoles
 - Développer une plateforme d'orientation du volontariat, à l'image de l'opération «Tous à pied» à l'occasion de laquelle 60 volontaires ont réalisé un cadastre actualisé des chemins et sentiers communaux.
 - Soutenir les groupes de volontaires responsables de l'entretien de certains chemins

8. JEUNESSE

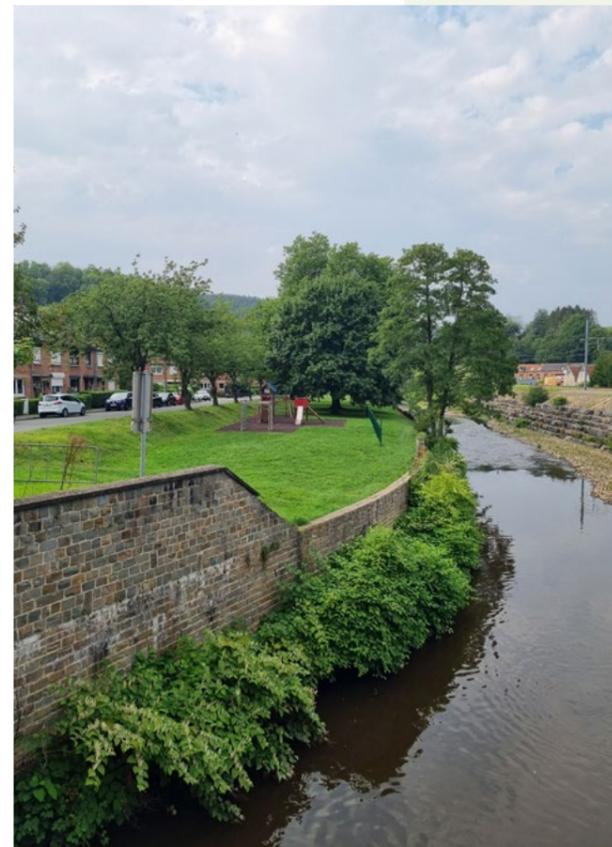
La jeunesse est l'avenir de notre commune. Privilégier des actions en faveur de celle-ci est gage de motivation et d'implication de nos jeunes dans la vie de notre commune.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ✔ Mis sur pied le projet de Bike Park dans les bois de Franchimont. Celui-ci est en cours de finalisation
- ✔ Acquis de nouveaux locaux à Filaville pour accueillir la maison des Jeunes de La Reid
- ✔ Adhéré au programme Open Ados de la Province de Liège

► Plaine de jeux de Juslenville



PROJETS

- Poursuivre les aides financières aux mouvements de jeunesse (en moyenne 12.000 € /an, soit 72.000 € sur la dernière mandature) et augmenter les aides matérielles (transports vers les camps estivaux...)
- Continuer à mettre à disposition un «Monsieur ou Madame camps» destiné à conseiller les mouvements de jeunesse extérieurs à la commune, encadrer les camps installés sur notre territoire et garantir leur bonne intégration dans le quotidien des Theutois
- Créer un Conseil Consultatif des Jeunes (16 à 25 ans) par appel à candidatures en lui donnant pour mission de mieux sensibiliser les autorités communales quant aux attentes et souhaits de la jeunesse
- Créer une plaine de jeux à côté de la salle de Spixhe. Les modules de jeux seront installés par Infrabel courant 2025 dans le cadre du chantier du passage sous voie
- Développer la plaine de jeux de Juslenville avec notamment des modules de street workout
- Aménager la plaine de Polleur, avec des goals de football

► Ouverture d'une antenne de la Maison des jeunes de La Reid à Juslenville.



9. CULTURE

La volonté du Groupe IFR est d'insuffler une dynamique culturelle encore plus variée à Theux, notamment par le développement d'infrastructures de qualité, la découverte et la pratique des arts..

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ✔ Permis la reconnaissance et l'augmentation des subsides octroyés par la Fédération Wallonie Bruxelles pour :
 - La bibliothèque communale
 - Centre culturel
- ✔ Apporté un soutien logistique au Centre culturel. Il est le réel bras actif de la politique culturelle. Il porte entre autres, le Festival de rue, les ateliers photo et théâtraux, les activités du club des aînés, la section Taskin (musique et danse), les projets tels que «Réenchanter Theux» ou «la semaine de la musique s'éclate»....
- ✔ Installé diverses œuvres d'art sur le territoire communal
 - La Cage au rond-point de la Fontaine Mélotte
 - Le facteur de Juslenville-Petite
 - L'écrevisse à Spixhe
 - «Livres d'acier aux mains d'argile» place du Vinave
 - La fontaine à Becco (en phase de finalisation).
- ✔ Obtenu le label «Ma commune dit oui aux langues régionales» par lequel elle s'engage à mettre en œuvre une série d'actions concrètes en faveur des langues et cultures régionales présentes sur leur territoire.

PROJETS

• Concrétiser le Pôle culturel

La volonté du Groupe IFR est d'avoir une politique culturelle intégrée dans un Pôle culturel qui regroupe tant les activités que l'infrastructure.

Ce projet ne peut voir le jour que si les moyens financiers et les subsides obtenus le permettent sans mettre à mal les politiques déjà mises en place. Le projet se concrétisera en concertation avec les habitants et les milieux culturels.

Il comporte à la fois un espace polyvalent avec deux salles de spectacles et de répétitions à la gare de Juslenville, mais aussi un espace d'ateliers et de bureaux dans les anciens lieux de Juslenville-Attractions.



• Donner une nouvelle envergure à la Bibliothèque :

- La relocaliser dans le centre de Theux
- Moderniser son organisation
- Reconstituer le fonds des 20.000 livres (détruits lors des inondations)
- Développer son offre de service par la création d'une ludothèque
- Encourager le développement des activités du Centre culturel.
- Favoriser les différents volets de la culture : la découverte, l'apprentissage, le partage et la production
- Relancer chaque année l'organisation d'animations sur les terrasses durant l'été
- Continuer et favoriser le lien entre la culture et les écoles (parcours d'éducation culturelle et artistique) dans le dialogue et une logique de co-construction :
 - Avoir une personne relais au Centre culturel clairement informée du PECA
 - Assurer le transport des élèves de l'enseignement vers les événements culturels
 - Proposer des activités culturelles diverses dans les créneaux horaires de l'accueil extrascolaire
- Soutenir les artistes locaux, toutes disciplines confondues, en favorisant une visibilité sur la commune
- Faire évoluer certains bâtiments du culte vers une offre culturelle

10. SOCIAL

La population theutoise se caractérise par son vieillissement et l'isolement de ses habitants, notre volonté est de continuer à créer du lien social et à offrir à tous les moyens de s'épanouir.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

CPAS

- ☑ Constaté une diminution du nombre de personnes bénéficiant du Revenu d'Intégration Social depuis 2018 (RIS, anciennement minimex), et une augmentation des remises à l'emploi.

SUR UNE ANNÉE :

20 bénéficiaires du RIS retrouvent une activité et quittent le CPAS grâce à la dynamique des Articles 60 (réinsertion professionnelle)

80 familles sont suivies pour sortir du surendettement

- ☑ Créé un espace Solidarité Theux (Rencontre âge - Open Ado - Ateliers divers - Épicerie sociale)
- ☑ Affilié notre Commune à une Agence Immobilière Sociale.
- ☑ Accompagné les sinistrés pendant et après les inondations. Le CPAS de Theux a consacré 800000 € au relogement et à l'aide matérielle, entre autres.
- ☑ Créé deux nouveaux logements d'urgence à l'ancienne gare de Theux et y avons transféré progressivement les autres logements de ce type.

Home Franchimontois

- ☑ Créé un Conseil des Résidents pour les impliquer dans la vie du Home
- ☑ Enregistré un taux de satisfaction des résidents supérieur à 90% pour la qualité des services
- ☑ Assuré une gestion saine des finances sans contribution de la Commune (Sauf l'année des inondations pour cause de fermeture partielle)
- ☑ Proposé un prix à la journée parmi les plus bas de la région

► Projet de 7 résidences- service rue Hovémont



PROJETS

- Mettre en œuvre le permis d'urbanisme qui a été octroyé pour la création de 7 résidences-service.

Ces logements verront le jour en 2026 et permettront à nos aînés de disposer de services de proximité.

- Lutter contre l'isolement en favorisant le lien social au travers de différents projets :
 - Exploiter les différents canaux de communication : réseaux sociaux, journal communal
 - Encourager les services d'aide aux familles
 - Organiser un Tour des aînés avec le père Noël, pour ceux qui le souhaitent
 - Créer des actions intergénérationnelles, notamment avec les mouvements de jeunesse
 - Mettre en place un Plan canicule, avec organisation de visites aux personnes âgées
 - Favoriser divers ateliers avec le Centre Culturel et le plan de Cohésion sociale
 - Organiser un repas hebdomadaire à la résidence service, ouvert aux personnes seules
 - Promouvoir le Club des aînés
 - Développer un service de transport pour personne sans véhicule



LE SAVIEZ-VOUS?
1600 ménages sont composés d'une seule personne. Une bonne partie a plus de 70 ans.

- Promouvoir la santé au travers d'actions de prévention réalisées en collaboration avec les services spécialisés de la région verviétoise
- Créer un service communal/CPAS de conseil en matière d'énergie et de gestion des déchets
- Améliorer les infrastructures pour les personnes à mobilité réduite

11. TRAVAUX ET SERVICE DES EAUX



TRAVAUX

IFR veille à développer un service des travaux performant à même de pourvoir à l'entretien de nos infrastructures communales et de notre patrimoine. Celui-ci doit également être suffisamment équipé afin d'être en mesure d'assurer un service logistique de qualité auprès des associations theutoises dans leurs diverses activités.

Les chantiers réalisés au cours de la législature visent tant l'amélioration de notre cadre de vie, qu'une rénovation ciblée de notre patrimoine immobilier.

IFR souhaite poursuivre ces aménagements en se concentrant sur d'autres quartiers, villages, et bâtiments communaux. IFR prévoit dans ce cadre de développer davantage encore les communications préalables à la mise en œuvre de ces projets, et la concertation avec les principaux acteurs concernés : comités de quartier, écoles, commerçants, etc.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

☑ Amélioré le cadre de vie

- Aménagement du quartier du Maka
- Aménagement d'un espace piéton sous le pont de Theux
- Réfection de la route de Bronromme
- Aménagement du village de Polleur (dernières phases)
- Aménagement du village de Becco, et mise en œuvre d'un réseau d'égouttage collectif rural. Malgré de très larges surcoûts, les mandataires IFR ont obtenu de haute lutte l'adjudication de la station d'épuration qui, en fonction de la loi sur les marchés publics, sera finalisée en 2025. La commune investit ainsi 450.000€ au lieu des 250.000 initialement prévus.
- Conception d'un espace public à Desnié

PROJETS

- Continuer à améliorer le cadre de vie
 - Sécuriser les traversées des villages, hameaux et quartiers
 - Aménager le village de La Reid en concertation avec les habitants
 - Étudier les aménagements sur le village de Jehanster

- Aménager l'avenue du Stade et la voie Constant, en adéquation avec les projets de développement de ce quartier (nouvelle piscine communale, pôle culturel, etc.).
- Améliorer le carrefour de la chaussée de Verviers avec les rues du Pont, du Moulin, Roi Chevalier et Marie-Louise



► Aménagement du village de Polleur



SERVICE DES EAUX

Le Groupe IFR souhaite maintenir le réseau communal de distribution d'eau, poursuivre son renouvellement et son optimisation.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Finalisé les remplacements de raccordements en plomb
- ☑ Sécurisé les captages communaux
- ☑ Amélioré la télégestion des ouvrages
- ☑ Sécurisé les alimentations en eau en période de sécheresse (liaison Marteau - Spixhe, et liaison Vert-Buisson - Menobu)

Prochainement, nous entamerons des travaux de construction du réservoir de Vert-Buisson.

PROJETS

- Renouveler les canalisations vétustes de distribution d'eau, suivant un plan d'investissement multicritères
- Sécuriser le réseau en augmentant les quantités d'eau disponibles

12. PATRIMOINE ET LOGEMENT

La préservation et la mise en valeur de notre patrimoine sont également au cœur de nos préoccupations.

En collaboration avec les compagnons de Franchimont, les travaux de réfection du bouclier et du donjon du château ont été autorisés par l'AWAP. Durant la prochaine mandature, nous comptons réaliser ces travaux importants pour la préservation et la mise en avant de ce patrimoine exceptionnel si cher aux Theutois.

Le Groupe IFR souhaite proposer une offre de logements communaux moderne et attirer une jeune population familiale à Theux, notamment en facilitant l'accès à la propriété pour les jeunes ménages.

► Restauration du Donjon pour 2027, du bouclier et de la courtine côté Est

► Rénovation de l'ancienne gendarmerie



RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

☺ Rénové et amélioré notre patrimoine

- Rénovation du mur d'enceinte de l'Église de Theux
- Co-financement de travaux de rénovation au Château de Franchimont
- Etude de la réfection du Donjon et du Bouclier du château de Franchimont.
- Rénovation de la gare de Theux pour y installer la Maison de la Laïcité et deux logements d'urgence
- Rénovation de l'ancienne gendarmerie, et aménagement de six logements de qualité à destination des Theutois

► Rénovation du mur d'enceinte de l'Église de Theux

PROJETS PATRIMOINE

- Rénover le mur d'enceinte du Presbytère de Theux dont le permis est d'ores et déjà déposé
- Créer un projet patrimonial, environnemental et touristique autour du maintien de l'étang de Chawion
- Réfléchir au devenir et à l'entretien des bâtiments du culte
- Finaliser la rénovation de la salle de La Reid
- Rénover le lavoir de Jusleville
- Rénover l'Hôtel de ville
- Rénover l'ancienne maison communale de Polleur
- Rénover l'ancienne maison communale de La Reid
- Réaliser les travaux de réfection du Donjon et Bouclier du château de Franchimont (projet de l'ordre de 2.500.000€) en veillant à obtenir un soutien financier des autorités régionales

PROJETS LOGEMENT

- Rénover et mettre aux normes actuelles les logements communaux pour autant que les améliorations soient financièrement réalistes
- Vendre les bâtiments en mauvais état
- Attirer une jeune population sur le territoire communal en créant plus de 30 maisons unifamiliales dans le centre urbain de Theux :
 - Une dizaine de logements via l'acquisition des parcelles appartenant à Logivesdre voie Pauline. La réalisation d'un permis d'urbanisation **permettra de proposer une offre de location-achat aux jeunes ménages afin de leur faciliter l'accès à la propriété.**
 - 15 derrière le quai des Saules
 - 10 sur l'ancien terrain de football
 - 8 logements au Fraineux à La Reid

13. MOBILITÉ

Le Groupe IFR a démarré une réflexion globale relative à la mobilité sur le domaine communal. Nous avons notamment développé un Plan Communal Cyclable dont les premières phases d'investissements sont entamées, malgré que les maillons régionaux portés par le ministre Ecolo Henry, n'aient finalement abouti à aucun projet concret sur Theux à cette heure...

Nous déplorons le retard pris dans le développement d'une liaison cyclo-piétonne entre Theux et Spa. C'est pourquoi nous continuons à soutenir ce projet et restons attentifs aux développements d'autres offres régionales en mobilité douce sur Theux, dans un souci de partage des espaces publics pour tous les moyens de transport.

Enfin, nous estimons que le service de transport en commun offert sur la ligne 44 doit être modernisé et flexibilisé afin d'offrir un service public plus adapté et d'attirer davantage d'utilisateurs.

RÉALISATIONS

Au cours de cette législature, nous avons :

- ☑ Mis en place un Plan Communal Cyclable, et démarré les premiers projets concrets (liaisons cyclables entre le Thuron et La Reid via Hestroumont, abris vélos, etc.)
- ☑ Désigné un bureau d'études pour l'établissement d'un Plan Communal de Mobilité
- ☑ Proposé et porté le projet de la nouvelle ligne 387 Theux - Oneux - Fays - Jehanster - Polleur - Theux. Un beau plus pour la mobilité partagée.



PROJETS

- Aménager les entrées et traversées de quartiers et villages pour y inciter les véhicules à ralentir, avec des moyens de verbalisation automatique le cas échéant
- Lancer une réflexion sur les modalités de parking dans le centre de Theux
- Accompagner/préparer le chantier SPW sur la route d'Oneux pour la mobilité chaussée de Verviers pendant et après les travaux sans création de piste bande cyclable à cet endroit. Ce projet de piste inadaptée génère beaucoup trop de problématiques sur l'ensemble du tronçon.
- Réfléchir quant aux by-pass Chemin d'Elvaux et Chemin de Tancremont en fonction des études de mobilité en cours
- Mettre en place des «Chemins agricoles» uniquement réservés aux piétons, cyclistes et véhicules agricoles
- Réouvrir certains chemins vicinaux (cfr inventaire «Tous à pied» en cours), en concertation avec les comités de villages et de quartiers
- Appliquer la tolérance zéro pour le stationnement illégal

14. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Nous continuerons à soutenir nos commerçants et indépendants, et à encourager le développement d'une activité économique de qualité au cœur de Theux.

PROJET

- Accorder un subside de fonctionnement à l'association des commerçants en encourageant leurs activités
- Maintenir l'absence de taxes sur les activités commerciales
- Défendre les possibilités de créer une zone d'activité économique
- Réfléchir au futur de la zone Bleue avec les acteurs concernés
- Augmenter l'aide administrative aux entreprises (permis urbanisme, environnement, permis d'exploitation)
- Viser à harmoniser le mobilier extérieur des établissements Horeca via une intervention financière de la commune
- Poursuivre l'objectif de renforcer l'offre Horeca dans le centre de Theux

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Obtenu la reconnaissance de la Région wallonne afin d'octroyer une prime à l'ouverture d'un nouveau commerce. Celle-ci peut s'élever à 7.500 € et peut être complétée par une aide communale pouvant aller jusqu'à 2.000 €.
- ☑ Soutenu les commerçants durant la crise du Covid et la catastrophe des inondations.



► Place du Perron

15. COMMUNICATION

Nous souhaitons rapprocher les citoyens de leur administration communale, notamment en leur mettant à disposition des outils de communication et d'information modernes, mais également en renforçant encore les contacts directs avec les acteurs de terrain.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Mis en ligne le nouveau site internet de la Commune. Cette nouvelle version plus épurée et plus facile d'utilisation permet de mieux communiquer et de retrouver facilement les informations importantes.
- ☑ Mis en place BE-Alert. Cet outil particulièrement efficace permet d'informer directement les citoyens par SMS en cas de crise ou d'événement important.
- ☑ Organisé 4 tables rondes citoyennes à La Reid, Juslenville, Polleur-Jehanster et Theux

PROJETS

- Continuer de développer la communication avec les Comités et Associations de quartier, afin de veiller à garder un contact de proximité avec l'ensemble des citoyens de la commune.
- Faire de l'administration communale un service permanent pour les citoyens, en ce compris l'aide dans les démarches administratives vers les pouvoirs publics.



LE SAVIEZ-VOUS?

Sur 1897 points proposés par IFR au Conseil Communal, l'opposition en a adoptés 95%.



16. TOURISME

Notre commune possède de nombreux atouts touristiques et une qualité de paysages enviés par beaucoup. Cependant, nous veillerons à maintenir une politique stricte envers la création de logements touristiques. Il est important de préserver l'accessibilité aux logements pour les habitants de notre commune. En ce qui concerne les hébergements existants et reconnus, nous veillerons à les soutenir.

RÉALISATIONS

AU COURS DE CETTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS :

- ☑ Mis en place un accueil touristique de qualité sur le pont de Theux, permettant aux touristes de facilement accéder aux informations nécessaires à leur séjour
- ☑ Veillé à la bonne collaboration et au soutien du syndicat d'initiative, responsable de la gestion de l'accueil touristique.
- ☑ Mis en place une balade Totemus sur la commune
- ☑ Réalisé un nouveau site internet pour le tourisme
- ☑ Refusé les permis visant la transformation de logements existant en hébergements touristiques, afin d'éviter aux jeunes theutois une pression foncière supplémentaire.

PROJETS

- Mettre en place des œuvres d'art et des espaces de détente le long des futures voies cyclables, notamment sur la liaison qui reliera Theux à Spa
- Valoriser nos promenades et veiller à l'entretien de celles-ci
- Veiller à la mise en valeur et à la pérennisation du sentier créé par la Maison du Tourisme de Theux-Spa-Stavelot-Jalhay, notamment grâce à une collaboration avec les sentiers de grandes randonnées. Longs de 161 km, ils parcourent nos 4 communes.
- Développer les points nœuds piétons sur Theux afin de relier l'ensemble de nos villages aisément
- Promouvoir le réseau des points nœuds cyclables
- Optimiser le parking du château et son marquage




1

Philippe Boury
Theux
Candidat
Bourgmestre




2

Christiane Orban-Jacquet
La Reid
Échevine




3

Mathieu Malmendier
Juslenville
Échevin




4

Nathalie Grotenclaes
Polleur
Conseillère
communale




5

Bruno Gavray
Theux
Échevin




6

Nathalie Lecluse - Delfosse
Spixhe




7

François Gohy
Theux
Président RCA -
Conseiller communal




8

Élisabeth Bonhomme – Engelskirchen
Oneux
Conseillère CPAS




9

Cédric Defosse
Spixhe
Conseiller
communal




10

Sandrine Jennes
Jehanster




11

Alain Decheneux
Theux
Conseiller
communal




12

Lucie Jamar
Theux
Conseillère CPAS




13

Aubry Ernotte
Polleur




14

Micheline Delgado
Jehanster




15

Eric Florence
Polleur




16

Mary-France Lux
Spixhe




17

Marc Gérard
Theux
Conseiller CPAS




18

Alexandra Kever
Oneux
Conseillère CPAS




19

Patrice Lambert
Sassor
Administrateur à
Logivesdre




20

Eva Curvers
Theux




21

Alexandre Lodez
Spixhe
Président du CPAS -
Échevin




22

Claudine Brisbois
Theux
Échevine




23

Pierre Lemarchand
Jehanster
Bourgmestre

QUI EST QUI ?
Avez-vous réussi à relever le défi que nous vous avons lancé en juillet dans notre dépliant ?

Voici les réponses !

